



Feutre coco aiguilleté 1 000 à 1 050 g/m

Cette couverture organique antiérosive (bionatte) se distingue des autres par sa forte épaisseur 11-12 mm et par conséquent son importante densité (1 000 à 1 050 g/m²).

Elle est constituée d'un enchevêtrement de fibres coco aiguilletées formant une sorte de feutre maintenu de part et d'autre à un fin filet jute par une couture en fil de coton.

Cette bionatte est 100% biodégradable en 2 à 3 ans.

Principales utilisations :

Protection permanente contre l'érosion superficielle des talus et des gerges. Il est également très largement utilisé pour la création sur site de fascines (boudins) ou de banquettes (géonattes) en fibre de coco le plus souvent végétalisées avec des héliophytes pour le confortement des berges.

► Principales caractéristiques :

Livré en rouleaux d'une longueur de 30 m et d'une largeur 2,40 m (72 m²) pesant de 72 à 75 kg. Résistance à la traction (matériau sec) : 2,9 kN/m en traction longitudinale (chaîne) et 2,3 kN/m en traction transversale (trame).

Résistance à la traction (matériau humide) : 2,8 kN/m en traction longitudinale (chaîne) et 2,3 kN/m en traction transversale (trame).

La bionatte couvre totalement le sol. En cas d'utilisation en qualité de couverture antiérosive, elle permet de diminuer très nettement l'érosion éolienne et pluviale en "cassant" l'effet splash des gouttes de pluie. Par contre, la végétalisation est peu conseillée du fait de l'épaisseur de la bionatte qui freinera la germination des semences.

En cas d'utilisation en qualité de matériau constructif pour la réalisation sur site de fascines (boudins) ou de banquettes (géonattes) visant la protection des berges, la fibre de coco est suffisamment aérée pour permettre l'implantation d'héliophytes (plantes des milieux humides) qui l'utiliseront comme substrat pour leur développement.

► Mise en œuvre :

1) Utilisation en qualité de couverture anti-érosive:

Le talus sera préalablement profilé, nettoyé et aplani. La végétation herbacée et toutes aspérités seront supprimées de façon à permettre un placage optimal du tapis anti érosif sur le support. En cas de remblai ce dernier sera suffisamment compacté et stable. Dérouler le feutre dans le sens de la pente du haut vers le bas.

Prévoir une tranchée d'ancrage en tête et préférentiellement également en pied de talus. Les lés successifs devront se recouvrir de min 15-20 cm. Le feutre aiguilleté sera ancré et plaqué au sol à l'aide de cavaliers métalliques en forme de U ou de J de 15 à 30 cm de profondeur ou avec des clous bois si l'on veut un aménagement totalement biodégradable.

2) Utilisation en qualité de matériau constructif pour la réalisation sur site de fascines ou de géonattes:

Pour la création d'une fascine de 2,4 m de long avec un diamètre de 30 cm, couper dans le rouleau une bande de 2 m de matériau et le rouler sur lui-même afin de former un boudin. Entourer ce boudin de géotextile coco (700 g/m² conseillé) afin de le maintenir dans la forme voulue. Fixer l'ensemble avec des agrafes métalliques en U 20x20x20 cm. Pour la création d'une banquette végétalisée de 1,20 m de large sur 5 m de long, couper dans le rouleau une bande de 5 m et la replier sur elle-même de manière à former un boudin de 1,2 de large d'une épaisseur de 22 à 24 mm. Enrouler le tout de géotextile coco (700 g/m² conseillé) afin de maintenir la banquette dans la forme souhaitée et fixer l'ensemble au sol avec grâce à des clous bois avec tourillon en tête.

Description pour CCTP :

Feutre coco aiguilleté 1 000 à 1 050 g/m² constituée d'un enchevêtrement de fibres coco aiguilletées maintenues de part et d'autre à un fin filet jute par une couture en fil de coton.

Dans le souci constant d'améliorer les performances, la qualité et la compétitivité de nos structures, nous nous réservons le droit d'en modifier les caractéristiques techniques. Ces spécifications sont donc données à titre indicatif. Par ailleurs, la mise en oeuvre ou la transformation échappent à nos possibilités de contrôle et, en conséquence, relèvent exclusivement du domaine de la responsabilité de l'utilisateur.



La performance technique au cœur
de l'équilibre écologique, certifiée QSE
Espace Gabion
Parc Industriel Rhône Vallée - 07270 LE POUZIN - France
Tél. : +33 (0) 475 638 465 - contact@aquaterra-solutions.fr

